



## GROUPE D'OPPOSITION « AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

La préservation de notre territoire doit être la priorité

30 000 logements prévus d'ici 2030 sur le Bassin !

Sous l'effet d'une médiatisation excessive, l'urbanisation et la démographie croissantes densifient et dénaturent notre territoire sans que nous ayons pu loger réellement les « nôtres ».

L'artificialisation et l'imperméabilisation croissantes des sols limitent les possibilités d'infiltration, accentuent la concentration des eaux pluviales, provoquent la surcharge des réseaux d'assainissement, génèrent inondations, déversements dans le milieu naturel et pollution des milieux récepteurs comme à l'automne 2023 et février lors de pluies diluviennes.

Il en va de l'avenir des entreprises ostréicoles et de la réputation de la qualité de nos eaux. Pour y remédier, le Président du SIBA a annoncé que 11 millions d'euros seront débloqués sur 5 ans pour engager des travaux sur le réseau pluvial, l'État y participant à hauteur de 50%.

Ces travaux comprendront la réalisation d'un bassin de régulation, un recalibrage des canalisations pour 6M€, la création de nouvelles zones humides pour 5M€ permettant de réguler l'écoulement des eaux venant des bassins versants.

Cela est notoirement insuffisant.

De 2018 à 2023, le SIBA a investi 15.5 M€ sans pouvoir éviter à notre territoire de subir les conséquences de ces fortes précipitations. Malgré son expérience, sa technicité et peu de moyens, il ne pourra résoudre le problème sans une révision profonde des réseaux drainants, de l'imperméabilisation et de la saturation des sols.

Les élus du SIBA doivent en être conscients, son 2ème Vice-président Maire de La Teste de Buch, en tout premier.

En priorité, il faut engager des travaux à l'échelle communale, nettoyage des crastes et fossés, création de bassins de rétention, d'infiltration ou de noues, moins voyants que la construction d'un hôtel de police de 5M€ mais indispensables pour limiter les désagréments dus à ces pluies torrentielles.

Densification en zone pavillonnaire, voirie à la va vite et comblement des derniers îlots naturels impactent de plus en plus le visage de notre commune, en revenant sur le PLU 2011 et en supprimant en 2022 les mesures mises en place pour limiter la constructibilité, le Maire a permis trop de divisions parcellaires, trop de densification de zones sensibles au détriment d'espaces naturels pour récolter, droits de mutation et taxe foncière.

La preuve, une fiscalité en forte progression, + de 7.5 Millions d'€ en 3 ans, un patrimoine dilapidé et 12 Millions d'€ placés sur un compte à terme auprès du Trésor Public. L'utilisation d'une partie de ces fonds serait opportune pour attaquer de front ces inondations qui vont s'amplifier sous l'effet d'une urbanisation grandissante et impacter votre quotidien.

Cette décision prioritaire aurait déjà dû être prise sans délai et de façon énergique, ne serait-ce que pour ne pas laisser en vitrine le long de la voie rapide ces baignoires qui entourent et paralysent les accès de plusieurs espaces commerciaux. Rien n'est impossible puisqu'on

prévoit l'évacuation de 450 000 M<sup>3</sup> d'eau pour édifier les immeubles de l'îlot Franklin.

Mais soyez rassurés, pour sauver les apparences, propagande, festivités et guinguettes reprendront dans la plus grande autosatisfaction.

Pour le groupe

**E MONTEIL MACARD, M PHILIP, C DELMAS,  
T MAISONNAVE, D DUCASSE.**

## GROUPE D'OPPOSITION « ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

Le départ de Valentin Deiss du Conseil municipal permet le retour dans l'opposition du Parti Socialiste avec Michel Chateau. Le duo qu'il forme avec Alexandra Pamies, pour défendre les valeurs sociales et écologistes de la Ville, représente ainsi les Testerines et Testerins de sensibilité de gauche.

Ensemble, nous nous opposons à l'implantation d'une micro crèche privée sur le site de l'école publique Jacques Gaume.

Nous restons mobilisés contre le forage de nouveaux puits de pétrole sur Cazaux, projet soutenu par la majorité, qui va à l'encontre des enjeux climatiques. Nous attendons donc la réponse du Préfet qui, espérons-le, ira en faveur de notre nature si fragile.

Après les incendies, nous restons vigilants aux côtés de l'ADDU-FU sur l'avenir de la forêt usagère : suivi de l'exploitation des bois débardés, régénération naturelle dans le respect des droits d'usage.

Par ailleurs, nous sommes étonnés du peu d'engagement de notre Maire à l'occasion de la crise ostréicole liée aux inondations.

Les choix d'aujourd'hui déterminent le niveau de risques de demain, prenons donc les bonnes décisions !

**ALEXANDRA PAMIES**

pour le groupe « Engagement écologique et social »  
Alexandra PAMIES, Michel CHATEAU

## GROUPE D'OPPOSITION « LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

Entré à la COBAS le 29 février, je siège aux Commissions Transports Déplacements Intermodalité, Gestion déchets et Environnement, au Conseil de la Régie Traitement des déchets et à la Commission de Délégation de Service Public. Je formulerai objectivement critiques et conseils.

Je fais entendre un point de vue Social-Démocrate. Membre de l'Assemblée des Élu.e.s PLACE PUBLIQUE, je fais Campagne pour R.GLUCKSMANN.

Aux Élections Européennes le 9 juin 2024, Voter sera plus qu'un devoir civique.

**ALAIN CHATEAU**

Pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »  
Ecologie-Social-Economie



## GRUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

### Livraisons et inaugurations.

L'année 2024 marque l'accomplissement de projets phares de la mandature, et ils sont nombreux !

On dit ce que l'on fait et on fait ce que l'on dit, notre feuille de route est claire et l'on s'y tient.

En avril, le Poste de Police de Cazaux a déménagé dans ses nouveaux locaux. Le nouvel Hôtel de Police de La Teste centre est inauguré en ce mois de mai. L'objectif est toujours le même : apporter la sécurité nécessaire sur notre territoire. Nous nous dotons d'un outil efficace au travers de ce bâtiment et de ses équipements pour relever les défis liés à l'évolution de notre société, avec notamment une pièce dédiée à la surveillance vidéo sur les points sensibles de la Commune.

En juin, l'inauguration de la rue du Port sera faite, l'enjeu de cet aménagement est multiple. Il vise à redonner une dimension commerçante et attractive à cette rue, ainsi qu'à redynamiser le centre. Elle est la pierre angulaire du nouveau Schéma de Circulation de l'ensemble de la Ville. Elle sera aussi le lien privilégié entre la façade maritime, le port et le centre, triangle d'or de nos lieux de vie ! Sans les énumérer, les nombreuses voiries en travaux seront livrées d'ici la fin d'année et en début d'année 2025. Ces travaux permettent, bien évidemment, de remettre à niveau les réseaux et notamment ceux des eaux pluviales.

La Cabane Tchanquée n°3 sera elle aussi inaugurée en juin. Emblème de notre patrimoine, nous sommes fiers d'avoir mené à bien ce projet. Elle représente notre combat pour la conservation de notre patrimoine architectural et culturel. L'appui financier de donateurs et de mécènes a permis de réaliser la construction ; nous les en remercions !

Le Pôle Social Brameloup sera inauguré à l'automne, accueillant ainsi tous les services sociaux de la ville et aussi la Maison de Quartier Est. La centralisation en ce lieu, bâtiment phare de notre engagement social et solidaire, permet de gagner en efficacité sur nos actions quotidiennes.

Les aménagements sportifs ne sont pas oubliés : les tribunes et vestiaires du Clavier à Cazaux, les aménagements de la plaine Gilbert

Moga dont le réceptif de 700m<sup>2</sup> (en 2024), la rénovation du CVPM (Club de Voile du Pyla) et de la piste d'athlétisme à venir.

La très bonne gestion des finances et un taux de réalisation très élevé de la part de nos services permettent l'aboutissement de ces projets. La baisse des impôts fonciers sur la part communale de 20% (soit 8.5 millions d'euros rendus aux Testerins à la fin 2023) n'empêche en rien les investissements lourds que nous faisons depuis 4 ans : 63 millions à ce jour, ils dépasseront les 80 millions d'euros en fin d'année 2024.

L'école Samuel Paty ainsi que le Conservatoire de Musique sont en cours de construction. L'éducation de nos enfants est primordiale, nous l'accompagnons au plus près des attentes et des besoins !

Le travail sur le futur PLU avance, suite à l'élaboration du SCOT arrêté en 2024. Notre objectif est simple : protéger notre qualité de vie, notre environnement et loger les nôtres. Il sera effectif en 2025.

La résidence Alban Chanard sera livrée prochainement et les travaux de l'îlot Gambetta ont commencé au mois d'avril. Ces logements, adaptés aux besoins des locaux, sont très attendus ; des loyers modérés et des accessions à la propriété via le BRS sont proposés. La place Gambetta va voir de nouveaux commerces et ainsi ramener de la vie et de l'animation en cœur de ville.

Nos élus et nos équipes travaillent bien évidemment sur les projets à plus long terme comme la façade maritime, une offre de médecine complémentaire, ou encore sur le développement durable, projets sur lesquels nous vous tiendrons informés prochainement. Nous mettons en place une démarche de labellisation de l'ensemble de nos services : la responsabilité sociétale des organisations (RSO). La RSO se traduit par un comportement transparent et éthique qui doit contribuer au développement durable, à la santé et au bien-être de la société. Ainsi chaque projet est, et sera, marqué par une dimension de développement durable très forte.

Nous nous battons avec passion pour l'avenir de notre Commune, soyez-en convaincus !

### LE GROUPE MAJORITAIRE

*L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que « dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur ».*